

CQP Animateur de savate

RNCP20624 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	335t
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3328 — Sport
Date d'échéance	29/11/2019

Certificateur(s)

FEDERAT FRANC SAVATE BOXE FRANCDISC ASS · SIRET : 30976861200025

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) sport - Fédération française de savate boxe française et discipline associées (FFSBF DA)

<http://www.ffsavate.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce certificat « animateur de savate » comprend les options suivantes :

boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense.

L'Animateur de SAVATE assure :

- l'accueil des publics enfants et adultes avant et après la séance de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense afin d'explicitier, d'informer sur les conditions de déroulement de l'activité,
- le face à face pédagogique dans le cadre de l'encadrement de séances de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense en s'appuyant sur les références fédérales, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation en vigueur,
- la dynamisation groupe dans et autour de l'activité de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense.
- Il intègre l'activité d'animation de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense dans le fonctionnement de la structure;
- Il assure la sécurité des pratiquants et des tiers sur tous les moments de prise en charge des publics.

Depuis le 1er mars 2017, les patients atteints d'une Affection de Longue Durée (ALD) peuvent se voir prescrire une activité physique adaptée par leur médecin traitant. Par conséquent, une qualification complémentaires optionnelle "Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale" a été créée par la CPNEF Sport.

Celle-ci vise les activités suivantes :

- Accueil des publics atteints de maladies chroniques et/ou d'Affection de Longue Durée (ALD) afin de les encourager vers une activité physique durable permettant d'améliorer la qualité de vie et le bien-être au quotidien,
- Transmission d'une technicité adaptée en adéquation avec les capacités des pratiquants,
- Programmation et la planification des séances d'activités physiques et sportives adaptées au regard des caractéristiques des personnes et des objectifs visés,
- Garantie des conditions de pratique sécurisées dans l'environnement concerné pour les pratiquants et les tiers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées et certifiées par le CQP sont les suivantes :

- Se présenter, expliquer son rôle d'animateur de savate et les limites de son intervention, d'échanger avec le public (enfants et adultes pour les options boxe française, canne de combat et bâton, savate forme et publics de plus de 16 ans pour l'option savate bâton défense),
- Gérer le moment qui précède et qui suit la séance de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense en veillant à la sécurité des pratiquants,
- Organiser des situations dans le temps et l'espace adaptées aux spécificités et attentes des publics (enfants et adultes pour les options boxe française, canne de combat et bâton, savate forme et publics de plus de 16 ans pour l'option savate bâton défense),
- Adapter son intervention:
 - au regard de la séance d'animation de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense
 - au regard du cycle de séances d'animation de boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense
- Démontrer les exercices et gestes techniques compatibles avec un niveau technique fédéral en boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense
- Développer l'éthique et les valeurs de l'activité en boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense
- Respecter la réglementation en vigueur (règlements fédéraux technique, compétition et d'arbitrage, Code du sport, ...)
- Vérifier la sécurité des pratiquants pendant la séance d'animation en boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense au regard des critères établis,
- Participer à l'organisation et à l'évaluation des sessions de passage des niveaux techniques fédéraux (1 à 6 pour la savate forme, 1 à 7 pour la boxe française, 1 à 8 pour la savate bâton défense, 3 à 8 pour la canne de combat et bâton sur les 11 existants dans chaque option),
- Aider les pratiquants à s'engager vers des événements (compétitions, stages, démonstrations, ...),
- Aider les pratiquants (enfants et adultes pour les options boxe française, canne de combat et bâton, savate forme et publics de plus de 16 ans pour l'option savate bâton défense) à vivre l'événement (animer, accompagner conseiller),
- Favoriser la promotion de l'activité auprès des pratiquants (enfants et adultes),
- Auto évaluer ses interventions,
- Rendre compte des actions menées auprès des responsables,
- Assurer la gestion des incidents et intervenir pour restaurer une situation normale,
Protéger les blessés et le groupe, alerter les secours et prévenir en cas d'accident en fonction des procédures existantes.

Compétences spécifiques à la qualification complémentaire optionnelle « Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale » :

- Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant ;
- Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activités physiques ;
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique;
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Animateur de savate option boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense encadre l'option acquise lors de la au sein d'associations sportives affiliées à la fédération française de savate, boxe française et disciplines associées ou au sein de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand.

Le titulaire de la qualification complémentaire optionnelle "Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale":

- exerce son activité dans toutes les structures du champ de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) du CQP auquel il est associé : associations à objet sportif, structures professionnelles, etc. Dans le cadre de ses activités, l'animateur est en capacité d'intervenir dans une démarche de prévention secondaire ou tertiaire en lien avec les réseaux et professionnels de santé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'Animateur de savate option boxe française, canne de combat et bâton, savate forme ou savate bâton défense

exerce à temps partiel (clubs) et parfois de façon saisonnière (centre de vacances...). Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs dans la limite horaire d'exercice suivante : 10h00 maximum par semaine sur la base d'une saison sportive de 36 semaines. Soit 360 heures.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Articles L 212-1 (obligations de qualification et de référencement) et L 212-2 (secteurs d'exclusion) du Code du sport.

- Convention Collective Nationale du Sport (avenant n°1).

Pour la qualification complémentaire optionnelle "Activités Physiques et Sportives sur prescription médicale":

- Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, article 144, relatif à la prescription, par le médecin traitant, de l'activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient, dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée.

- Décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

- Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un représentant de la CPNEF collège salariés ou son suppléant,

Un représentant de la CPNEF collège employeurs ou son suppléant,

Le responsable pédagogique de la formation concernée ou son suppléant,

Un représentant de la FFSBFDA ou son suppléant

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

la composition du jury respecte l'article R335-8 du code de l'éducation qui prévoit une composition à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions (pour moitié employeurs et pour moitié salariés), avec un

souci d'assurer une représentation équilibrée des hommes et des femmes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 29/11/2019

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP9906

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.ffsavate.com;
www.cpnef-sport.com
<http://www.ffsavate.com>; www.cpne-sport.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20624/>